

## Le « mariage arabe » d'Ismaïl Urbain

Michel Levallois

Algérie à plus d'une langue

Volume 33, numéro 3, automne 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/501311ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/501311ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Levallois, M. (2001). Le « mariage arabe » d'Ismaïl Urbain. *Études littéraires*, 33 (3), 109-117. <https://doi.org/10.7202/501311ar>

Résumé de l'article

Mûlâtre de Cayenne, membre de la famille constituée par le Père Enfantin après la mort de Saint-Simon, converti à l'islam pendant la mission des saint-simoniens en Égypte, l'interprète militaire Ismaïl Urbain (1812-1884), commença une carrière d'interprète militaire en Algérie en 1837. Affecté à la Direction de l'Algérie au Ministère de la Guerre à Paris, puis membre du Conseil de gouvernement à Alger, il fut le conseiller politique du duc d'Aumale, puis l'inspirateur de la politique dite du " Royaume arabe " de Napoléon III. Par ses rapports, ses articles dans la presse, deux publications et une abondante correspondance, il exerça un magistère intellectuel et politique dans l'armée, l'administration et la presse, pour la défense des " Indigènes " contre les exigences des " colonistes " qui voulaient leur prendre leurs terres, leur refuser l'accès aux droits de la citoyenneté. Il est un aspect de cette personnalité complexe qui n'a pas encore été mis en lumière : c'est ce qu'il a appelé son " mariage arabe ". Ce mariage, qui tient une place importante dans ses deux autobiographies encore inédites et dans ses correspondances, a été vécu par Urbain comme le contrepoint de son engagement politique en faveur des Arabes. Célébrée devant le Cadi à Constantine en 1841, non reconnue par la loi française, cette union n'était pour le jeune interprète qu'un engagement provisoire. Elle aurait pu n'être qu'un " amour colonial ", si la personnalité de sa très jeune femme ne l'avait transformée en une union durable. L'écartèlement entre deux sociétés antagonistes, le regard des autres, de longues séparations, puis les souffrances et la maladie qui en 1864 emporta Djeyhmouna à l'âge de trente-cinq ans, l'enrichirent et la renforcèrent. C'est l'histoire de cette union qui est évoquée ici, à partir des informations qu'Urbain a données à ses amis sur une démarche qu'il voulait, et qui le fut presque, exemplaire.



# LE « MARIAGE ARABE » D'ISMAÏL URBAIN

**Michel Levallois**

■ Les travaux universitaires et les publications qui se sont donné rendez-vous pour le quarantième anniversaire de la signature des accords d'Évian et l'année franco-algérienne ont fait ressortir de l'oubli un personnage au destin singulier : Ismaïl Urbain. Mulâtre de Cayenne, membre de la famille constituée par le Père Enfantin après la mort de Saint-Simon, converti à l'islam pendant la mission des saint-simoniens en Égypte, il commença une carrière d'interprète militaire en Algérie en 1837. Cette carrière le conduisit à des fonctions de conseiller politique à la Direction de l'Algérie au Ministère de la Guerre à Paris, puis à Alger au Conseil de gouvernement. Par ses rapports, ses articles dans la presse, deux publications et une abondante correspondance, il exerça un magistère intellectuel et politique dans l'armée, l'administration et la presse, pour la défense des « Indigènes » contre les exigences des colonistes qui voulaient leur prendre leurs terres, leur refuser l'accès aux droits de la citoyenneté et ne leur proposer un avenir français qu'à la condition qu'ils s'assimilassent, c'est-à-dire qu'ils abandonnassent leur religion, leurs mœurs, leur culture. Napoléon III fit appel à lui pour l'accompagner pendant le voyage d'un mois qu'il fit en Algérie en 1865 et il s'inspira de ses deux publications, *L'Algérie pour les Algériens* et *L'Algérie française* pour rédiger ses instructions aux gouverneurs généraux, le maréchal Pélissier en 1863, le maréchal Mac Mahon, en 1865. Devenu le chef de file de ceux que l'on a appelés les « arabophiles », considéré comme l'inspirateur de la politique impériale dite du « Royaume arabe », il devint la « bête noire » des colonistes. Aussi dut-il quitter en catastrophe Alger en novembre 1870, pour n'y plus revenir que quelques années avant sa mort, le 27 janvier 1884.

Ismaïl Urbain a longtemps embarrassé les historiens de l'Algérie qui l'ont vu comme un « personnage assez énigmatique », un « mulâtre frénétique », « pittoresque », le « nègre de l'équipe (saint-simonienne) », jusqu'à ce que Charles-André Julien, Charles-Robert Ageron et Annie Rey-Goldzeiguer ne rendent justice au rôle politique central qu'il a joué pendant le Second Empire. La thèse d'histoire que j'ai soutenue en 1999 montre que la politique arabophile poursuivie par Urbain est née sous la Monarchie de Juillet et qu'elle n'avait pas pour projet la constitution d'un Royaume arabe mais la construction d'une Algérie franco-musulmane, d'une Algérie française qui aurait été une Algérie pour les Algériens et non une Algérie pour les seuls

colonisateurs européens <sup>1</sup>. Dans leur ouvrage publié en 1993, *Le désempire* <sup>2</sup>, Jean Lacouture et Dominique Chagnollaud ont placé Urbain à côté de Schoelcher, de l'abbé Grégoire, de Clémenceau et de Jaurès, comme une des figures emblématiques de l'anticolonisme, qui n'est pas l'anticolonialisme, mais une conception humaniste de la colonisation. Dans le bel album que Jacques Marseille a dirigé pour les Éditions Hachette, *France et Algérie, Journal d'une passion*, la photographie d'Urbain et un résumé de sa biographie occupent une page entière. Ainsi peut-on dire que le purgatoire de cette grande figure de l'Algérie coloniale est terminé <sup>3</sup>.

Il est toutefois un aspect de cette personnalité complexe qui n'a pas encore été mis en lumière : c'est ce qu'il a appelé lui-même son « mariage arabe ». Ce mariage, qui tient une place importante dans ses deux autobiographies encore inédites <sup>4</sup> et dans ses correspondances, a été vécu par Urbain comme le contrepoint de son engagement politique en faveur des Arabes. Célébrée devant le Cadi à Constantine en 1841, non reconnue par la loi française, cette union n'était pour le jeune interprète qu'un engagement provisoire. Elle aurait pu n'être qu'un « amour colonial <sup>5</sup> », si la personnalité de sa très jeune femme ne l'avait transformée en une union durable. L'écartèlement entre deux sociétés antagonistes, le regard des autres, de longues séparations, puis les souffrances et la maladie qui en 1864 emporta Djeyhmouna à l'âge de trente cinq ans, l'enrichirent et la renforcèrent. C'est l'histoire de cette union que nous voudrions évoquer ici, à partir des informations qu'Urbain a lui-même données à ses amis sur une démarche qu'il voulait, et qui le fut presque, exemplaire.

### **Le choix et les joies d'un « mariage arabe »**

Pourquoi ce jeune homme qui a vingt-cinq ans lorsqu'il arrive à Alger et que ses fonctions d'interprète militaire obligent à des déplacements continuels décide-t-il de se marier, et de faire un mariage arabe ? Sans être un débauché, — « il avait puisé dans les idées saint-simoniennes un sentiment trop élevé de l'amour et de la femme <sup>6</sup> » —, il aurait pu se contenter des amours libres qu'il avait pratiquées jusque-là. Mais l'enfant qui avait souffert de sa condition, non-reconnu par son père, rejeté par sa mère, ressentait le « besoin de connaître les douceurs de la vie de famille, d'avoir une compagne ». Il était bien tombé amoureux des ravissantes jeunes filles que son ami D'Eichthal lui avait fait connaître à Paris, mais il avait trop conscience de l'infériorité de sa condition de mulâtre et d'enfant naturel pour envisager d'épouser une fille du monde. Et puis, il s'était converti à l'islam, il avait été circoncis, il s'habillait et vivait à l'arabe. Il se convainquit qu'un mariage avec une femme musulmane l'aiderait dans « son action sur

1 *La genèse de l'Algérie franco-musulmane d'Ismaïl Urbain*, soutenue à l'I.N.A.L.C.O. en 1999 ; elle a été éditée après réduction sous le titre *Ismaïl Urbain, une autre conquête de l'Algérie*, chez Maisonneuve et Larose, 2001.

2 Dominique Chagnollaud et Jean Lacouture, *Le désempire : figures et thèmes de l'anticolonisme*, 1993.

3 Les deux brochures d'Urbain qui avaient été publiées en 1860 et en 1862, la première, *L'Algérie pour les Algériens* sous le pseudonyme de Georges Voisin, la seconde *L'Algérie française*, sous anonymat, ont été rééditées chez Séguier-Atlantica avec une préface et des notes de Michel Levallois.

4 L'édition des deux autobiographies établie, annotée et commentée par Anne Levallois doit paraître prochainement chez Séguier-Atlantica.

5 Alain Ruscio, *Amours coloniales. Aventures et fantasmes exotiques de Claire de Duras à Georges Simenon*, 1996.

6 Ismaïl Urbain, « Autobiographie », Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), ms. 13744 / 75, p. 13.

ses coreligionnaires », et rendrait la vie commune moins difficile, parce que « les occasions de froissements et de susceptibilités moraux n'auraient pas existé avec la même force ». Une décision mûrement réfléchie, et somme toute raisonnable. Il tenta de la concrétiser à Alger ; en vain, car elle se heurta au refus du père de la jeune Aïcha qu'il convoitait. Il fut plus heureux à Constantine où il rencontra

la jeune Djeyhmouna bent Messaoud ez Zebeiri dans une maison tierce où elle s'était réfugiée après un divorce, quoiqu'elle ne fût âgée que de douze ans, et brouillée avec son père. Elle appartenait à une famille honorable, à peu près ruinée par la conquête française. Je fis dire à son père que s'il voulait se réconcilier avec sa fille, je l'épouserais. Ma proposition fut acceptée et j'épousais la jeune Djeyhmouna, le 28 mars 1840, par un acte authentique dressé par le Kadhi maleki de Constantine.

Il avouera plus tard qu'il s'était décidé en contractant cette union « à se réserver tous les bénéfices de la loi musulmane et à divorcer honorablement s'il devait rentrer définitivement en France <sup>7</sup> ». Cette restriction mentale ne l'empêcha pas d'annoncer son mariage à tous ses amis et de prendre ainsi le risque d'être aussi engagé vis-à-vis d'eux.

Il n'était pas marié depuis quinze jours qu'il dut partir en expédition dans la province de Constantine et laisser Nounah seule, à la garde d'un homme de confiance. Ces absences qui se renouvelèrent pendant leur première année de vie commune renforcèrent l'attachement d'Urbain à la jeune épousée. « Cette chère enfant me devient chaque jour plus nécessaire et plus précieuse », écrit-il à D'Eichthal. « Heureusement douce, vive, enjouée, sensible aux témoignages d'une affection délicate », elle était impatiente d'apprendre le français, de connaître les amis de son mari, de se rendre à Alger et en Europe. Elle n'était pas pressée de devenir mère. Mais c'est l'épreuve de la grande séparation de l'année 1841, lorsqu'Urbain dut quitter Constantine pour Paris, qui décida Urbain à sceller définitivement leur union.

Mon absence qui ne devait durer que trois mois se prolongea pendant un an. À ma rentrée en Algérie, je fus retenu à Alger. C'était le moment d'exécuter la résolution que j'avais prise avant de me marier et de divorcer. Je n'en fis rien. Touché des preuves de fidélité, d'attachement et de la bonne conduite que Djeyhmouna m'avait données, je prescrivis de l'amener à Alger. Nous vécûmes ensemble dans cette ville où elle devint enceinte ; elle me suivit à Blidah et y accoucha le 19 janvier 1843, pendant que j'étais en expédition à Miliana. Nous donnâmes à notre fille le prénom de Beïa. La naissance d'un enfant imprimait à notre union un caractère indissoluble et je ne pensais plus à la rompre.

La vie de garçon qu'il avait menée à Paris et la naissance d'une fille naturelle chez une de ses amies saint-simonienne auraient pu éloigner Nounah. Elle pleura des larmes de jalousie, mais elle ne quitta pas son mari. Elle le retrouvait au retour de ses expéditions de l'année 1843 et elle dut l'attendre trois mois pendant le séjour qu'il fit à Paris avec le duc d'Aumale après la prise de la Smala. Lorsqu'Urbain rentra, il était interprète principal, le Prince royal l'appela auprès de lui à Constantine. Nounah put rentrer chez elle avec son mari. Ils s'installèrent dans une belle maison de la rue Damrémont et ils vécurent ensemble la revanche d'Urbain sur ses calomnieux, le triomphe de ses idées, les attentions du duc d'Aumale et du duc de Montpensier pour leur interprète, pour sa femme arabe et son beau-père, la chaleur de l'amitié de leurs amis « arabophiles », le docteur Vital, Frédéric Lacroix, de Neveu, Desvaux, Boissonnet, Doucet.

En mars 1845, Urbain rejoignit le général de La Rüe, le nouveau directeur de l'Algérie au Ministère de la Guerre, qui partageait ses idées arabophiles, pour mettre

---

7 *Id.*

en œuvre « de nouvelles améliorations dans le gouvernement des Indigènes ». Contre la demande pressante de sa femme, il partit seul pour Paris. Le couple affrontait sa troisième grande séparation. Elle dura un an et demi, de mars 1845 à octobre 1846, jusqu'à ce qu'Urbain fût nommé sous-chef de bureau à la Direction de l'Algérie. Il se décida alors à « implanter sa tente arabe » à Paris, de fonder, enfin, sa famille franco-arabe. Il alla accueillir sa femme et sa fille — Beïa avait presque quatre ans — et leur « négresse » à Toulon, en octobre 1846, à l'occasion d'une inspection des prisonniers arabes dans les forts de Sainte-Marguerite, de Sète et d'Agde. « Si ma femme avait été loin de moi, sans espoir de rapprochement, je n'aurais pas vu ces pauvres arabes avec la même disposition de cœur », écrivit-il à son ami D'Eichthal <sup>8</sup>.

Ce séjour de Nounah à Paris ne tint pas ses promesses. Urbain comptait bien que sa femme serait adoptée par ses amis, qu'elle s'acclimaterait et deviendrait française « autant qu'il le faudra <sup>9</sup> ». Les Jourdan et les D'Eichthal se montrèrent pleins d'attentions pour cette jeune femme arabe qui n'avait pas vingt ans et qui affrontait « sa première épreuve de la vie européenne ». Elle ne prit pas goût aux réunions mondaines : elle souffrait que son mari fut accaparé par son travail et par ses obligations sociales. Dès que le duc d'Aumale proposa à Urbain de l'accompagner à Alger dans ses nouvelles fonctions de gouverneur général, Nounah décida de rentrer à Constantine où elle attendrait que son mari vînt la chercher pour l'installer à Alger. Le récit que fit Urbain de l'embarquement de sa femme et de sa fille sur les quais de Marseille, est poignant, comme si l'un et l'autre se doutaient qu'ils allaient rester longtemps séparés sur les deux rives de la Méditerranée. « Nous pleurons tous trois, bien embrassés, le cœur éploré », écrit-il.

### Propriétaires et parents franco-arabes

Pendant treize ans, en effet, ils vécurent l'un à Paris, l'autre à Constantine, l'été ramenant Urbain à Constantine pour un mois de congé en 1849, 1850, 1852 et 1855, Djeyhmouna se rendant à Paris en 1857, 1858, 1859 et 1860, chacun travaillant à asseoir leur situation de propriétaires franco-arabes et à assurer l'éducation de leur fille.

Djeyhmouna prit l'initiative des démarches qui devaient faire d'eux des propriétaires franco-arabes. Dès le mois d'août 1848, elle sollicita une concession agricole de cinq cents hectares. Mais devant les réticences du préfet qui était leur ami, Carette, Urbain dut s'en occuper personnellement et faire de l'entregent à Alger et à Paris. L'affaire aboutit en janvier 1852 par la publication d'un décret qui lui accordait 318 hectares à 32 kilomètres de Constantine sur la route de Bône. Cette concession fut agrandie par la suite de 99 hectares pour une extension et une acquisition <sup>10</sup>. Lors de son congé de 1855, il constata « l'énorme travail » que sa femme avait fait sur leur concession : en trois ans, elle avait porté les emblavures de trente à cent vingt hectares, nettoyé les prairies, agrandi les jardins. Dans le même temps, Djeyhmouna s'employait à se créer une source de revenus réguliers en constituant un patrimoine immobilier de rapport à Constantine. Elle commença par vendre ses bijoux pour se porter acquéreur de la maison qu'ils occupaient à Constantine et qu'elle mit en location. Puis, la maison étant expropriée pour cause d'alignement, elle obtint en

<sup>8</sup> Ismaÿl Urbain, « Lettre à D'Eichthal du 12 octobre 1846 », Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), ms. 13745 / 158.

<sup>9</sup> Ismaÿl Urbain, « Lettre à D'Eichthal du 3 juillet 1846 », Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), ms. 13745 / 154.

<sup>10</sup> Ismaÿl Urbain, « Autobiographie, *loc. cit.* », p. 36.

échange, moyennant une soulte, une maison domaniale. Elle se porta enfin adjudicataire d'un immeuble domanial contigu, comprenant une grande cour et dix boutiques. « Djeyhmouna ne quittait pas Constantine où par son activité et son intelligence, elle avait créé une petite fortune. Si je donnais l'argent et les faveurs administratives, Djeyhmouna donnait son travail, ses privations, le sacrifice de sa santé <sup>11</sup>. »

Beaucoup plus difficile à vivre se révéla aux époux leur situation de parents franco-arabes. La question se posa en octobre 1850, Beïa avait sept ans, lorsqu'Urbain constata que si sa fille avait été très bien élevée par sa mère, elle ne savait rien, l'enseignement à l'école arabe étant « très mal donné ». Il pensa l'envoyer à l'école des sœurs mais sa mère objecta que cette école était fréquentée par des filles très pauvres et qu'elle serait soumise à l'influence de l'éducation religieuse. Restait la solution de l'école gratuite pour les filles arabes dont la première avait été ouverte à Alger, où était dispensé un enseignement dans les deux langues, des travaux d'aiguille et une instruction religieuse musulmane. Djeyhmouna l'accepta bien qu'elle regrettât que sa fille dût renoncer à l'habit européen, car elle tenait à ce qu'elle « conserve aux yeux de tous son caractère de fille de Français <sup>12</sup> ». En fait, l'école franco-arabe ne devant pas ouvrir avant plusieurs mois, Beïa fut mise en pension à l'école des sœurs.

Le choix fait en faveur de « l'éducation française <sup>13</sup> » de leur fille devait les conduire à la faire baptiser après avoir régularisé leur mariage selon la loi française.

L'année 1857 fut pleine pour moi d'événements importants. Au mois de mai, Beïa et sa mère vinrent à Paris pour accomplir deux actes auxquels j'étais préparé depuis longtemps. Beïa avait été mise en pension chez les sœurs de la doctrine chrétienne à Constantine dès son jeune âge. C'est là qu'elle entendit chaque jour attaquer le caractère légal du lien qui unissait son père et sa mère. C'est là que des compagnes étourdies, encouragées par l'éducation étroite qu'elles recevaient, l'insultaient incessamment dans sa mère, dans son père, lui reprochant à elle, même sa naissance. Elle n'était pas baptisée ; de là, nouveaux sujets de froissements. Le sens moral de l'enfant en était complètement troublé ! Il m'était facile de voir dès ce moment que la tentative que j'avais faite pour rapprocher la famille musulmane de la famille chrétienne, ou du moins française, avait échoué. L'élément catholique, appuyé sur le grand nombre d'Espagnols, d'Italiens, de Maltais et de Français appartenant à nos provinces méridionales, dominait entièrement la nouvelle société en formation en Algérie. La conciliation et des rapports sympathiques devenaient impossibles entre les deux races. Il fallait choisir et prendre position sociale avec les Français chrétiens ou avec les musulmans. Je ne pouvais pas hésiter, dès que l'avenir et les désirs secrets de ma fille étaient intéressés dans la question. Je me résolus à épouser Djeyhmouna devant l'officier de l'État-civil et à faire baptiser Beïa.

Le mariage fut célébré le 29 Mai [1857] à la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement [alors] de Paris [...]. Beïa fut reconnue par l'acte de mariage. Le lendemain, elle fut baptisée à l'église de la Madeleine [...]. Peu de jours après, elles repartirent toutes deux pour Constantine où Beïa devait faire sa première communion dans le courant de juin. Les bons catholiques ne furent pas satisfaits. Le mariage n'avait pas été béni par l'Église et la mère de Beïa n'avait pas été baptisée. De ce jour, je connus le véritable obstacle à la colonisation de l'Algérie et les adversaires les plus redoutables de la mission civilisatrice que la France avait à remplir vis-à-vis des indigènes musulmans <sup>14</sup>.

11 Ismaïl Urbain, « Notice chronologique », Bibliothèque de l' Arsenal (Paris), ms. 13737, p. 21.

12 Ismaïl Urbain, « Lettre à D'Eichthal du 7 octobre 1850 », Bibliothèque de l' Arsenal (Paris), ms. 13745 / 180.

13 Ismaïl Urbain, « Lettre à La Beaume du 27 octobre 1861 », Aix-en-Provence, Centre des archives d'outre-mer, C.A.O.M. 1 x 1.

14 Ismaïl Urbain, « Autobiographie, *loc. cit.* », p. 25.

Beïa fut mise en pension à Paris dès l'année suivante et Djeïhmouna vint y passer les vacances de 1859 et 1860 ; son mari avait loué un appartement confortable dans la grande rue de Passy, à proximité du Bois de Boulogne <sup>15</sup>.

### **La bataille pour l'Algérie franco-algérienne et le calvaire de Djeïhmouna**

Au cours de l'été 1860, alors qu'Urbain rédigeait son *Algérie pour les Algériens*, Djeïhmouna ressentit les premières atteintes du mal de Pott qui devait l'emporter quatre ans plus tard. Urbain rentra à Alger en janvier 1861, tout à l'espoir que le changement de politique défini par l'Empereur lors de son premier voyage en Algérie en septembre 1860 et sa nomination au Conseil consultatif de gouvernement lui permettraient d'améliorer le sort des « Indigènes », de ne plus les traiter en vaincus mais en compatriotes, de ne pas les coloniser mais de les civiliser.

Dès son arrivée à Alger, il éprouva une immense déception. L'administration du maréchal Pélissier paraissait totalement indifférente, voire hostile, à ce qu'Urbain croyait devoir être la nouvelle politique impériale pour l'Algérie. À quelques exceptions près, il ne rencontrait que de « petits hommes » égoïstes et intéressés, plus préoccupés de colonisation que de politique indigène. Il n'en ressentit que plus cruellement l'absence de sa fille, restée à Paris pour ses études et pour des soins aux yeux, et celle de sa femme retenue à Constantine par ses affaires. Il se prit à croire que le moment était venu de reconstruire son foyer franco-arabe à Alger.

Il est urgent que j'aie une maison arabe et française ; mon avenir en dépend ; je ne peux plus rester ici en garçon, sinon je perdrais ou je n'acquerrais pas la légitime influence dont j'ai besoin et à laquelle j'ai droit de toutes les manières. Quelques indigènes qui parlent français ont lu ma brochure et elle m'a gagné sympathie, mais pour que cela fructifie, il faut que je puisse les recevoir et leur donner au moins le café. Ma femme représentera la tradition, Beïa l'avenir et moi le trait d'union entre les deux races et les deux âges. Je suis heureux que Beïa sente son avenir en Algérie <sup>16</sup>.

Il alla donc rechercher Beïa à Paris en juillet 1861, elle avait maintenant vingt ans, puis, en novembre, il se rendit avec elle à Constantine. Il trouva sa « pauvre femme étendue depuis huit mois sur son lit de douleurs, à bout de force et de courage », dans une maison où plus de vingt personnes allaient et venaient, au milieu des pleurs des femmes et des cris des enfants <sup>17</sup>. « Elle est étendue sur son lit, elle mange, elle dort, elle reçoit des visites et traite même ses affaires, mais cette immobilité lui arrache des larmes de désespoir <sup>18</sup>. » Son état ne lui permettait pas de rentrer à Alger avec sa fille et son mari. Urbain la laissa à Constantine, aux mains de son ami, le docteur Vital. Beïa fit valoir à son père que l'exiguïté de leur logement, les soins à donner à une grabataire, et ce qu'Urbain appelait la difficulté de devoir « associer la vie arabe de sa femme avec l'éducation française de sa fille » auraient, de toutes les façons, rendu difficile le retour de la malade au domicile familial <sup>19</sup>. Vital crut d'abord à l'efficacité d'un traitement par « application de fers rouges le long de la colonne vertébrale ».

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>16</sup> Ismaïl Urbain, « Lettre à D'Eichthal du 8 juin 1861 », Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), ms. 13745 / 190.

<sup>17</sup> Ismaïl Urbain, « Lettre à La Beaume du 27 octobre 1861, *loc. cit.* ».

<sup>18</sup> Ismaïl Urbain, « Lettre à D'Eichthal du 5 novembre 1861 », Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), ms. 13745 / 197.

<sup>19</sup> Ismaïl Urbain, « Lettre à La Beaume du 27 octobre 1861, *loc. cit.* »

Pendant un an, les lettres de Vital laissèrent espérer une guérison, jusqu'à ce qu'en juin 1862, le médecin demandât à Urbain de ramener sa femme à Alger <sup>20</sup>.

Ils reprirent donc la vie commune, en fait un combat commun. Car ils se battirent ensemble, et contre la maladie de Djeyhmouna, et contre les « colonistes » qui voulaient imposer la désintégration de la tribu par le cantonnement et la propriété individuelle. Urbain écrivait plus tard que Djeyhmouna « conserva son caractère aimable et sa bonne humeur », et qu'elle « se renferma dans ses habitudes et ses mœurs arabes », refusant de se mêler à la société européenne, lui préférant celle de marabouts et de connaissances arabes qu'elle se fit <sup>21</sup>. Urbain se partageait entre les « caprices » de sa « chère malade » dont le courage forçait son admiration, et la lecture de la presse, sa correspondance avec Lacroix et Vital, la rédaction de la brochure qui allait mettre Alger en émoi, *L'Algérie française*. Urbain et sa femme subirent ensemble « le déchaînement inouï » que provoqua la publication de la brochure et la bataille finalement remportée sur les colonistes, le 6 février, par la lettre impériale, dite du Royaume arabe, au maréchal Pélissier et par le vote du sénatus-consulte du 21 avril. « La mère de Beïa ne fut nullement intimidée de tout ce bruit et de ces menaces ; elle m'applaudissait d'avoir combattu et de souffrir pour une cause juste <sup>22</sup>. » Dans une brochure polémique publiée quelques mois plus tard, Warnier, le saint-simonien, l'arabophile devenu le porte-parole des colonistes, se livra à une attaque pénible contre le couple « arabe » dont il avait été l'ami : « Il y a, en Algérie, des Européens, aux yeux desquels la religion et la civilisation musulmanes sont supérieures à la religion et à la civilisation françaises, et qui n'ont pas hésité à se faire musulmans et à préférer à l'épouse française la première femme arabe venue. » Et il ajoutait en note que ces unions « produisaient » « l'homme souvent descendu au niveau moral de la femme <sup>23</sup> ».

En mai, ils quittèrent le centre d'Alger pour s'installer dans une grande maison à Sainte-Eugène, au milieu des oliviers. De la terrasse, ils pouvaient contempler la mer et les coteaux de La Bouzareah <sup>24</sup>.

Je me transporte dans sa chambre et couché sur deux lits, nous arabisons sur nos affaires, nous nous consolons, nous nous offrons en sacrifice l'un à l'autre, hélas... C'est ainsi que tout s'agrandit et s'exagère par le sentiment. Mais je bénis cette exagération qui donne à la vie le seul but sérieux qu'elle ait peut-être. Mais non ! J'ai beau être l'homme de la famille, je suis aussi le serviteur, le soldat de l'humanité <sup>25</sup>.

Tout espoir de guérison était maintenant évanoui. En juillet, Djeyhmouna avait perdu l'usage de ses jambes. Son état s'aggrava dans la seconde quinzaine de décembre. Elle s'éteignit le 10 janvier 1864, quelques semaines après Frédéric Lacroix, le chef du combat arabophile à Paris, disparu le 8 octobre 1863. Beïa veilla à ce que les derniers devoirs fussent rendus à sa mère selon le cérémonial de la religion du Prophète et à ce qu'elle fût inhumée au cimetière musulman de Sidi Abderrahman ben Kabourein. Urbain suivit, seul, le convoi au bras de son ami Louis Jourdan, car Beïa et lui n'avaient

20 André Nouschi, *Correspondance du docteur A. Vital avec I. Urbain*, 1958.

21 Ismaïl Urbain, « Autobiographie, *loc. cit.* », p. 42.

22 *Ibid.*, p. 44.

23 Auguste-Hubert Warnier, *L'Algérie devant l'Empereur*, 1865, p. 155 et suivantes.

24 Ismaïl Urbain, « Lettre à Lacroix du 30 mai 1863 », Aix-en-Provence, Centre des archives d'outre-mer, C.A.O.M. 1 x 3.

25 Ismaïl Urbain, « Lettre à Lacroix du 5 septembre 1863 », Aix-en-Provence, Centre des archives d'outre-mer, C.A.O.M. 1 x 3.



pas voulu inviter d'autres Européens aux obsèques. « Les musulmans seuls, en grand nombre, prirent part aux funérailles <sup>26</sup>. »

L'enterrement au cimetière de Sidi Abderrahman fut la dernière manifestation « musulmane » d'Urbain et de sa fille. Car l'un et l'autre à partir de la disparition de Djeyhmouna prirent des engagements « chrétiens ». Lorsque sa fille fut mariée, Urbain, épousa à la mairie d'Alger, le 8 août 1867, Louise Lauras, l'amie de sa fille. La cérémonie religieuse eut lieu le 28 octobre 1867, devant le cardinal Lavigerie, discrètement, dans la sacristie de la cathédrale, car Urbain avait refusé de renier sa conversion à l'islam. La naissance d'un fils, le 17 février 1871, fit espérer à Urbain qu'il ne mourrait pas tout entier, que quelqu'un marcherait sur ses traces, qu'il pourrait lui faire partager son espérance de réaliser la fusion entre les Arabes et les Français, les chrétiens et les musulmans. La mort d'Ovide à Marseille, le 15 novembre 1882, à l'âge de onze ans, fit s'écrouler ce dernier espoir de se survivre en une *descendant intellectuel*. Urbain ne survécut que trois ans à cette cruelle épreuve et il s'éteignit à Alger, le 27 janvier 1884. Il fut enterré non pas auprès de Djeyhmouna, mais dans le caveau qu'il avait fait construire pour son fils Ovide, dans le cimetière chrétien de Notre-Dame d'Afrique.

Urbain n'avait pas vu sa fille Beïa comme pouvant être sa descendante intellectuelle : elle avait toujours pris le parti de sa mère contre la famille française et guyanaise de son père. Elle n'avait jamais compris et aimé de la vie de son père que l'Algérie et ses rapports avec les Arabes. Il l'avait pourtant mariée, le 27 septembre 1866, au fils d'un ancien camarade de son père au Lycée de Marseille. Elle en eut cinq enfants dont trois seulement survécurent, une fille et deux garçons. Mais veuve à trente-cinq ans, en 1878, elle se fixa en France, où elle éleva ses trois enfants, dans la proximité de la famille de Gustave D'Eichthal, l'ami de son père et son parrain. Elle décéda à Saint-Germain-en-Laye en 1925, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Comme sa mère, Beïa était une femme entière qui ne supporta pas la position de passeur, d'intermédiaire, de truchement, qui fut la passion et la ligne de conduite de son père. Ces deux femmes avaient souffert des compromis qui furent toute la vie d'Urbain, car elles les resentaient comme des compromissions.

Mon union avec la mère de Beïa ne m'avait fait connaître aucun bonheur de la vie de ménage.

Nous avons vécu presque constamment séparés ; je n'avais eu de compagne que pendant quelques mois de loin en loin, au milieu des préoccupations de la vie active <sup>27</sup>.

Cette réflexion amère qu'Urbain confia à l'autobiographie qu'il rédigea pour son fils en 1871, un an après son retour en France et sa demande de mise à la retraite, confirme le caractère politique de son mariage arabe. Le caractère politique, mais aussi religieux de ce mariage d'un disciple de Saint-Simon et du Père Enfantin, explique sans doute qu'il ait résisté aux séparations et au regard des autres. Pourquoi l'amour d'Urbain pour sa « Nounah » que, tel Pygmalion, il a connue toute jeune et qu'il a rêvé de former à son image, qu'il a vue se transformer en forte femme et en martyre de la maladie et de l'Algérie coloniale, pourquoi cet amour n'aurait-il pas été au cœur de son arabophilie ?

<sup>26</sup> Ismaÿl Urbain, « Autobiographie, *loc. cit.* », p. 46.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 63.

---

**Références**

- CHAGNOLLAUD, Dominique et Jean LACOUTURE, *Le désempire : figures et thèmes de l'anticolonisme*, Paris, Denoël (Destins croisés), 1993.
- LEVALLOIS, Michel, *Ismaïl Urbain, une autre conquête de l'Algérie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.
- NOUSCHI, André, *Correspondance du docteur A. Vital avec I. Urbain*, Alger, Imprimerie E. Imbert, 1958.
- RUSCIO, Alain, *Amours coloniales. Aventures et fantasmes exotiques de Claire de Duras à Georges Simenon*, Bruxelles, Éditions complexes, 1995.
- WARNIER, Auguste-Hubert, *L'Algérie devant l'Empereur*, Paris, Challamel, 1865.